



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accréditations définitives pour deux polices intercommunales

L'Association de communes Police Région Morges et l'Association Sécurité Est lausannois obtiennent leur accréditation définitive. Regroupant six et quatre communes, elles remplissent les critères fixés et la procédure définie dans la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV). Suite aux préavis favorables de la commission d'accréditation, de la Direction opérationnelle (DO) et du Conseil cantonal de sécurité (CCS), le Département des institutions et de la sécurité (DIS) a procédé à ces deux nouvelles attributions.

En date des 5 octobre 2018 et 29 avril 2019, l'Association de communes Police Région Morges (Buchillon - Lussy-sur-Morges - Morges - Préverenges - Saint-Prex - Tolochenaz) et l'Association Sécurité Est lausannois (Belmont-sur-Lausanne - Paudex - Pully - Savigny) ont présenté une demande d'accréditation définitive auprès du Département en charge de la sécurité.

Conformément à la procédure définie dans la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), la commission d'accréditation s'est déplacée, le 8 mars 2019 et le 24 octobre 2019, dans les locaux respectifs des deux corps de police pour procéder à la visite. Les exigences de la loi ont été évaluées et contrôlées : effectifs policiers garantissant un engagement 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et affectés aux missions générales de police, organisation de la conduite du corps de police et mise en place du système de gestion de la qualité.

Suite aux préavis favorables de la commission d'accréditation et de la DO, le CCS a également proposé au département responsable de procéder à l'accréditation définitive des deux entités. Il s'agit des 7^{es} et 8^{es} polices intercommunales à recevoir leur accréditation définitive par la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, présidente du CCS et cheffe du DIS.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 décembre 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

Anne-Catherine Aubert-Despland, présidente, CODIR Police région Morges

Jean-Marc Chevallaz, président, CODIR Sécurité Est lausannois

TÉLÉCHARGEMENTS